

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Pouvoirs	0
Exprimés	12
Oui	12
Non	0



Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20241211-DEL-2024-71-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SALOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET - Sébastien VINCENT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-71

OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 POSTE CHARGÉ DE MISSION ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2025

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025.

Le PETR du Pays Monts et Barrages porte une démarche de coordination et de développement des activités de pleine nature inscrite dans le contrat. Celle-ci est également éligible dans le cadre des programmes européens (2021-2027) porté par le GAL Monts et Barrages (fiche-action 7 « développer et structurer les offres de pleine nature et de sport en plein air »).

Il est donc proposé de solliciter le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de fonds FEDER OS5 pour le poste de Chargé de mission « coordination et développement des activités de pleine nature » au titre de l'année 2025 selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montants	Financements prévisionnels	Montants
Salaires et charges 2025	51 015,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine (50 000 € x 0,6 ETP) x 50%	15 000,00 €
Frais de mission 2025 (Forfait 4 %)	2 040,60 €	FEDER OS5 (2021-2027)	33 000,00 €
Frais de structure 2025 (Forfait 15 %)	7 652,25 €	Autofinancement PETR	15 707,85 €
Communication (Zooms sur des sites et des activités de pleine nature)	3 000,00 €		
Total	63 707,85 €	Total	63 707,85 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Laurent PAQUET**